

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DU PAYS BEAUMONTOIS**

Maison de Pays  
24440 BEAUMONT DU PERIGORD

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DU PAYS BEAUMONTOIS**

Nombre de Conseillers  
en exercice : 30  
Présents : 24  
Votants : 24  
Pour : 24

L'an deux mille neuf, le vingt-six Septembre, le Conseil de la COMMUNAUTE de COMMUNES du PAYS BEAUMONTOIS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de BEAUMONT DU PGD, sous la Présidence de Maryse BALSE, Président.

Date de convocation : 15 Septembre 2009

**PRESENTS :** Annick CAROT, Francis BOURGEOIS, Dominique MORTEMOSQUE, Michel MARCHAL, Bernard BESLIN, Gabriel VIDAUD, Michelle CABANE, Françoise TARJAC, Isabelle LAAN, Jean-Luc HAVARD, Daniel SEGALA, Jean-Marie BOUSQUET, Georges MEYRIGNAC, Odile DELCEL, Pierre BONAL, Maryline BOISSERIE, Alain MERCHADOU, Claude ISSARTIER, Viviane GRELLETY, Alain DELAYRE, Eric VIERO, Jean-Pierre HEYRAUD, Annie CLAVEL, Maryse BALSE.

**OBJET :**

**Achat d'un terrain aux abords  
de la salle des fêtes de Sainte  
Sabine Born**

Le Président explique que la CCPB a souhaité acquérir en septembre 2008 une parcelle appartenant à Mr BLONDEL Alain (25 m<sup>2</sup> au prix de l'euro symbolique) et prenait à sa charge les frais d'acte et de géomètre.

Le notaire du vendeur nous précise que le bien est grevé d'une inscription prise par une banque pour un prêt qui a été remboursé. Le vendeur ne souhaite pas supporter le prix de la mainlevée partielle compte tenu du prix de vente.

Après en avoir délibéré, le conseil :

➤ **accepte** de prendre en charge ces frais.

Certifié exécutoire,  
Reçu en sous-Préfecture  
le : - 2 OCT. 2009

Publié ou notifié  
Le : - 7 OCT. 2009

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an sus dits,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme. Beaumont du Périgord, le 30 Septembre 2009.

Le Président,

Maryse BALSE

